

Local Government

Gouvernements locaux

2006-2007
Annual Report

Rapport annuel
2006-2007

2006-2007 Annual Report

Published by:

Department of Local Government
Province of New Brunswick
P. O. Box 6000
Fredericton, New Brunswick
E3B 5H1
Canada

November 2007

Cover:

Communications New Brunswick

Typesetting:

Department of Local Government

Printing and Binding:

Printing Services, Supply and Services

ISBN 978-1-55396-979-2

ISSN 1702-6164

Printed in New Brunswick

Rapport annuel 2006-2007

Publié par :

Ministère des Gouvernements locaux
Gouvernement du Nouveau-Brunswick
Case postale 6000
Fredericton (Nouveau-Brunswick)
E3B 5H1
Canada

Novembre 2007

Couverture :

Communications Nouveau-Brunswick

Photocomposition :

Ministère des Gouvernements locaux

Imprimerie et reliure :

Services d'imprimerie, Approvisionnement et Services

ISBN 978-1-55396-979-2

ISSN 1702-6164

Imprimé au Nouveau-Brunswick



Local Government

Gouvernements locaux

2006-2007
Annual Report

Rapport annuel
2006-2007

The Honourable Herménégilde Chiasson
Lieutenant-Governor
Province of New Brunswick

Your Honour:

It is my privilege to submit the Annual Report of the Department of Local Government for the fiscal year, which ended March 31st, 2007.

Respectfully submitted,



Victor Boudreau
Minister of Local Government

L'honorable Herménégilde Chiasson
Lieutenant-gouverneur de la province du
Nouveau-Brunswick

Votre Honneur,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel du ministère des Gouvernements locaux pour l'année financière qui s'est terminée le 31 mars 2007.

Veillez agréer, Votre Honneur, l'hommage de mon profond respect.



Victor Boudreau
Ministre des Gouvernements locaux

The Honourable Victor Boudreau
Minister of Local Government
Fredericton, New Brunswick

Dear Minister:

I am pleased to submit for your information the Annual Report of the Department of Local Government for the fiscal year, which ended March 31st, 2007.

Yours truly,



Bonny Hoyt-Hallett
Deputy Minister
Department of Local Government

L'honorable Victor Boudreau
Ministre des Gouvernements locaux
Fredericton (Nouveau-Brunswick)

Monsieur le ministre,

J'ai le plaisir de vous présenter le rapport annuel du ministère des Gouvernements locaux pour l'année financière qui s'est terminée le 31 mars 2007.

Veillez recevoir, Monsieur le ministre, l'assurance de ma très haute considération.



Bonny Hoyt-Hallett
Sous-ministre
Ministère des Gouvernements locaux

TABLE OF CONTENTS

Foreword	i
Highlights of our Key Initiatives and Activities	ii
Vision, Mission and Mandate Statements	iv
Who we are - Our Organizational Chart	v
How to reach us	
Our Central and Regional Offices	vi
Regional Map	vii
Our Legislation	viii

WHAT WE DO - THE DEPARTMENT'S KEY SERVICES AND RESPONSIBILITIES	1
Assessment and Planning Appeal Board	1
Municipal Capital Borrowing Board	2

LOCAL GOVERNMENT AND COMMUNITY RELATIONS DIVISION	3
Local Governance and Community Leadership Branch	4
Local Government Finance and Community Service Delivery Branch	5
Community Technical and Professional Support Branch	6
Federal/Provincial/Municipal Relations Branch	7

CORPORATE SERVICES DIVISION	8
Human Resources Branch	8
Official Languages Administration	9
Finance and Administration Branch	9
Information and Technology Management Branch ..	10

ADDITIONAL OPERATIONAL SUPPORT	11
Policy and Planning Branch	11
Communications and Educational Services Branch	12

OUR FINANCIAL INFORMATION	13
Expenditure Tables	13
Distribution of the Department's Budget	15

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos	i
Faits saillants des principaux projets et activités	ii
Vision, mission et énoncés du mandat	iv
Qui nous sommes – Structure organisationnelle du ministère	v
Pour nous joindre	
Bureaux régionaux et central	vi
Carte des régions	vii
Nos lois	viii

CE QUE NOUS FAISONS – PRINCIPAUX SERVICES ET RESPONSABILITÉS DU MINISTÈRE	1
Commission d'appel en matière d'évaluation et d'urbanisme	1
Commission des emprunts de capitaux par les municipalités	2

DIVISION DES ADMINISTRATIONS LOCALES ET DES RELATIONS AVEC LES COMMUNAUTÉS	3
Direction de la gouvernance locale et du leadership communautaire	4
Direction des finances des administrations locales et de la prestation des services aux communautés	5
Direction du soutien technique et professionnel aux communautés	6
Direction des relations fédérales, provinciales et municipales	7

DIVISION DES SERVICES GÉNÉRAUX	8
Direction des ressources humaines	8
Administration des langues officielles	9
Direction des finances et de l'administration	9
Direction de la gestion de l'information et de la technologie	10

AUTRE SOUTIEN OPÉRATIONNEL	11
Direction des politiques et de la planification	11
Direction des communications et des services éducatifs	12

NOTRE INFORMATION FINANCIÈRE	13
Tableaux des dépenses	13
Répartition du budget du ministère	15

FOREWORD

The Department of Local Government is the provincial government's foremost link to communities throughout the province, be they cities, towns, villages, rural communities, or Local Service Districts. Building and sustaining relationships with communities is fundamental to our role, and our vision.

Improvements in Service Delivery

The 2006-2007 fiscal year has been a period of change for the Department of Local Government. The organizational and operational changes that have and will continue to be implemented are part of the Department's ultimate goal of effective service delivery that promotes and supports self-sufficient communities in a self-sufficient province.

Where we've been and where we're going

The former Department of Environment and Local Government was severed in February of 2006, to create two stand alone agencies. For ease of transition, the two departments maintained a common budget alignment until the new fiscal year (April 1, 2006). The information outlined in this annual report is based on the structure and program orientation of the Department of Local Government during fiscal 2006-2007, including highlights of key initiatives and activities (please see page ii).

In January 2007, the Department began a review of its structure and business processes with the aim of creating centres of excellence to strengthen program and service delivery to the broad range of clientele it serves. The review, which involved all staff, has resulted in a new structure and focus, slated for implementation in the 2nd quarter of fiscal 2007-2008. This new structure will be reflected in the Department's next annual report.

Hand in hand with the 2007 review, the Department undertook a renewed operational and strategic planning process, which included the development of a new vision, mission and mandate. These are presented on page iv.

A further exercise in 2007-2008 will see the development of performance measures for the Department. These will be identified and reported on in future annual reports.

It is an invigorating time for the Department as we seek to develop and carry out new and innovative ways to encourage local governance opportunities and meet the challenges of today's communities.

AVANT-PROPOS

Le ministère des Gouvernements locaux est le principal lien du gouvernement provincial avec les communautés de la province, c'est-à-dire les cités, villes, villages, communautés rurales ou districts de services locaux. La création et le maintien de liens avec les communautés sont essentiels au rôle et à la vision du ministère.

Améliorations de la prestation des services

Au cours de l'exercice financier 2006-2007, le ministère des Gouvernements locaux a connu une période de changements. Les changements organisationnels et opérationnels qui ont eu lieu et qui se poursuivront font partie du but ultime du ministère d'assurer une prestation efficace des services qui encourage et appuie des communautés autosuffisantes dans une province autosuffisante.

Évolution et vision du ministère

En février 2006, l'ancien ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux a été séparé en deux entités distinctes. Afin de faciliter la transition, les deux ministères ont maintenu un budget commun jusqu'au nouvel exercice financier (le 1er avril 2006). L'information contenue dans le présent rapport annuel est basée sur la structure et l'orientation des programmes du ministère des Gouvernements locaux au cours de l'exercice financier 2006-2007, y compris les faits saillants des principaux projets et activités. Se reporter à la page ii.

En janvier 2007, le ministère a entrepris une étude de sa structure et de ses méthodes opérationnelles afin de créer des centres d'excellence pour améliorer la prestation des programmes et des services à sa clientèle diversifiée. À la suite de l'étude à laquelle tout le personnel a participé, une nouvelle structure et une nouvelle approche ont été définies, dont la mise en œuvre est prévue pour le deuxième trimestre de l'exercice financier 2007-2008. La nouvelle structure sera reflétée dans le prochain rapport annuel du ministère.

Parallèlement à l'étude entreprise en 2007, le ministère a engagé un processus de planification stratégique et opérationnelle renouvelé qui comprend l'élaboration d'une nouvelle vision, d'une nouvelle mission et d'un nouveau mandat. Ceux-ci figurent à la page iv.

En 2007-2008, un autre exercice comportera l'élaboration de mesures de rendement pour le ministère. Ces mesures seront indiquées et présentées dans les prochains rapports annuels.

Cette période est stimulante pour le ministère, qui veut développer et adopter des moyens nouveaux et innovateurs afin de favoriser les possibilités de gouvernance locale et de relever les défis auxquels font face les communautés d'aujourd'hui.

HIGHLIGHTS OF OUR KEY INITIATIVES AND ACTIVITIES IN 2006–2007

COMMUNITY FINANCIAL SUPPORT

Facilitated the transfer of Federal/Provincial Gas Tax funding to 50 communities totaling \$9,378,981 for the year, as well as the approval of four projects in unincorporated areas representing an investment of \$206,494 during the fiscal year.

Provided a training session on municipal capital borrowing to municipal treasurers.

Initiated the development of a new Information and Technology system to support the issue, administration and management of municipal debt.

COMMUNITY RESTRUCTURING

Established the Rural Communities of Saint-André and Beaubassin East.

Conducted and initiated feasibility studies to examine the potential establishment of additional Rural Communities, as well as the option of municipal annexation and amalgamation. Over the course of the fiscal year, the Department received inquiries from more than two dozen communities showing an interest in alternative community structuring.

COMMUNITY INFRASTRUCTURE

Facilitated the joint public proposal for the shared provision of recreation services between the City of Fredericton and neighbouring Local Service Districts, and provided related mapping and analysis.

Participated in the Economics and Funding Task Group established under the Canadian Council of Ministers of the Environment (CCME) concerning the development of a Canada-wide Municipal Waste Water Effluent strategy for a harmonized management approach to municipal waste water effluent, and submitted information on the potential economic impacts of imposing new waste water standards on communities.

CAPACITY BUILDING

Held transitional workshops for the two new Rural Communities, Beaubassin East and Saint-André, with an emphasis on governance and financial issues.

FAITS SAILLANTS DES PRINCIPAUX PROJETS ET ACTIVITÉS EN 2006–2007

APPUI FINANCIER AUX COMMUNAUTÉS

A facilité le transfert à 50 communautés de fonds fédéraux-provinciaux provenant de la taxe sur l'essence d'une valeur totale de 9 378 981 \$ pour l'année, et l'approbation de quatre projets dans des secteurs non constitués en municipalités représentant un investissement de 206 494 \$ au cours de l'exercice financier.

A offert une séance de formation sur les emprunts de capitaux par les municipalités aux trésoriers des municipalités.

A entrepris l'élaboration d'un nouveau système d'information et de technologie afin d'appuyer l'émission, l'administration et la gestion de la dette municipale.

RESTRUCTURATION COMMUNAUTAIRE

A créé les communautés rurales de Saint-André et de Beaubassin-est.

A entrepris des études de faisabilité sur la possibilité d'établir de nouvelles communautés rurales, et sur l'option de l'annexion et du fusionnement de municipalités. Au cours de l'exercice financier, le ministère a reçu des demandes de renseignements de plus de deux douzaines de collectivités qui se sont montrées intéressées à une autre forme de structure communautaire.

INFRASTRUCTURE COMMUNAUTAIRE

A facilité la proposition publique conjointe sur la prestation partagée de services de loisirs entre la Ville de Fredericton et les districts de services locaux avoisinants, et a fourni des services connexes de cartographie et d'analyse.

A participé au Groupe de travail sur l'économie et le financement établi par le Conseil canadien des ministres de l'Environnement (CCME) concernant l'élaboration d'une stratégie pancanadienne sur les effluents d'eaux usées municipales pour une approche de gestion harmonisée relative aux effluents des eaux usées municipales, et a présenté de l'information sur les impacts économiques que l'imposition de nouvelles normes sur les eaux usées pourraient avoir sur les communautés.

DÉVELOPPEMENT DES CAPACITÉS

A organisé des ateliers de transition pour les deux nouvelles communautés rurales de Beaubassin-est et de Saint-André, en mettant l'accent sur la gouvernance et les enjeux financiers.

Held a workshop on substandard housing to familiarize municipal officials with legislative changes and new enforcement capabilities.

Continued work with the Association of Municipal Administrators toward the development of a resource manual for local government. This manual details local government operations, such as council and staff roles and responsibilities, and by-law enactment and enforcement, and is designed to encourage a self-help approach by local government personnel and council members.

LEGISLATIVE AND CORPORATE SUPPORT

Developed new regulations to enhance compliance with, and strengthen enforcement of, substandard-housing by-laws. In carrying out this work, the Department consulted extensively with municipal representatives, and various government officials within New Brunswick and elsewhere (Nova Scotia, Ontario, Alberta).

Received Royal Assent on amendments to the *Uniform Contributory Pension Act* to enable the Pension Board to manage its own plan, while maintaining Pension Board functions and accountability in provincial legislation.

Led a provincial-municipal working group with municipal representatives to discuss current challenges in municipal legislation and the potential for a new Act.

Implemented necessary measures to complete the division of the Department of the Environment and Local Government and support the establishment of the independent Department of Local Government, such as adjusting the payroll and financial reporting systems.

Designed and started development of “Eicon”, a web application that will allow departmental users to upload and store electronic files.

Supported several employee wellness initiatives such as Active Living, Employee Recognition, and flu vaccination programs for employees.

A organisé un atelier sur les logements insalubres afin de permettre aux représentants municipaux de se familiariser avec les modifications à la loi et les nouvelles modalités d'application de la loi.

A poursuivi, en collaboration avec l'Association des administrateurs municipaux, l'élaboration d'un guide de ressources pour les gouvernements locaux. Le guide explique le fonctionnement d'une administration locale, comme les rôles et les responsabilités du conseil et du personnel, et l'adoption et l'application des arrêtés. Il vise à encourager l'adoption d'une approche d'entraide par le personnel de l'administration locale et les membres du conseil.

SOUTIEN LÉGISLATIF ET GÉNÉRAL

A élaboré de nouveaux règlements afin d'améliorer le respect et l'application des arrêtés sur les logements insalubres. Dans l'exercice de cette fonction, le ministère a effectué une vaste consultation auprès des représentants municipaux et de divers fonctionnaires au Nouveau-Brunswick et ailleurs (Nouvelle-Écosse, Ontario, Alberta).

A obtenu la sanction royale pour les modifications à la *Loi sur le régime uniforme de retraite à caractère contributif* afin d'autoriser la Commission des pensions à gérer son propre régime, tout en maintenant ses fonctions et sa responsabilisation en vertu de la loi provinciale.

A dirigé un groupe de travail provincial-municipal qui comprenait des représentants municipaux et qui a discuté des défis actuels de la législation municipale et de la possibilité d'élaborer une nouvelle loi.

A mis en place les mesures nécessaires pour compléter la division du ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux et appuyer l'établissement d'un ministère des Gouvernements locaux indépendant, notamment l'ajustement des systèmes de la feuille de paie et des rapports financiers.

A conçu et mis en œuvre « Eicon », une application sur le Web qui permet aux utilisateurs du ministère de télécharger et de stocker des fichiers électroniques.

A appuyé plusieurs projets sur le mieux-être du personnel, tels que le programme de vie active, le programme de reconnaissance des employés et le programme de vaccin antigrippal pour les membres du personnel.

Our Vision / Notre vision

***Vibrant, viable communities in a self-sufficient province.
Des communautés viables et dynamiques dans une province autosuffisante.***

Our Mission / Notre mission

***To provide provincial leadership in support of self-sufficient communities.
Offrir un leadership provincial pour appuyer les communautés autosuffisantes.***



MANDATE STATEMENTS

Our mission will be achieved by:

- Recruiting, developing, and retaining employees as part of a dynamic team.
- Providing advisory and educational support to those who govern and manage communities.
- Supporting sound community financing and budget development.
- Responding to interest in community restructuring and facilitating restructuring initiatives.
- Carrying out the required day-to-day operations in Local Service Districts.
- Providing engineering advice in support of existing or new community infrastructure.
- Managing community project funding initiatives.
- Developing policy and legislation in response to local governance issues and community needs.
- Serving as the key point of liaison between other provincial departments and our stakeholders.
- Liaising with the federal government on issues and programs which affect New Brunswick's communities.

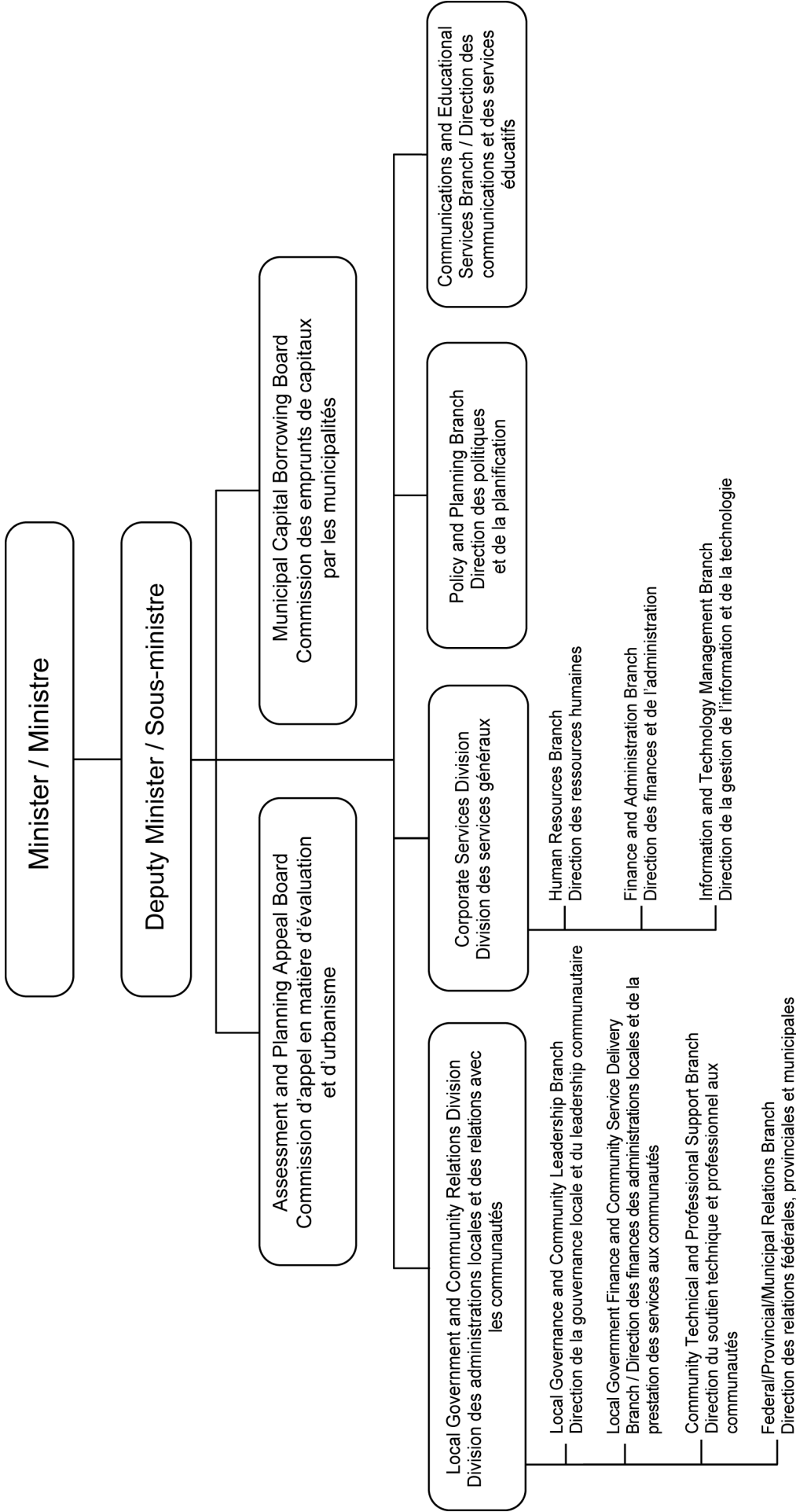
ÉNONCÉS DU MANDAT

Notre mission sera réalisée par les moyens suivants :

- Recruter, perfectionner et maintenir des employés au sein d'une équipe dynamique.
- Offrir un soutien consultatif et éducatif à ceux qui gouvernent et gèrent les communautés.
- Appuyer un bon financement communautaire et une saine préparation budgétaire.
- Répondre aux intérêts dans la restructuration communautaire et faciliter les initiatives de restructuration.
- Mener à bien les activités quotidiennes exigées dans les districts de services locaux.
- Offrir des conseils en ingénierie pour appuyer l'infrastructure communautaire actuelle ou nouvelle.
- Gérer les mesures de financement de projets communautaires.
- Élaborer des politiques et la législation en réponse aux questions de gouvernance locale et aux besoins communautaires.
- Servir de point clé de liaison entre les autres ministères provinciaux et nos intervenants.
- Assurer la liaison avec le gouvernement fédéral sur les questions et les programmes qui touchent les communautés du Nouveau-Brunswick.

Who we are – The Department’s Organizational Structure

Qui nous sommes – Structure organisationnelle du ministère



How to Reach us – Our Central and Regional Offices Pour nous joindre – Bureaux régionaux et central

CENTRAL OFFICE / BUREAU CENTRAL

DEPARTMENT OF LOCAL GOVERNMENT / MINISTÈRE DES GOUVERNEMENTS LOCAUX

Marysville Place, 20 McGloin Street, Fredericton, NB E3A 5T8
Place Marysville, 20, rue McGloin, Fredericton, Nouveau-Brunswick, E3A 5T8

REGIONAL OFFICES / BUREAUX RÉGIONAUX

LOCAL SERVICES / SERVICES LOCAUX 1

LYNN DEGRÂCE

BATHURST

159 rue Main St., Suite/bureau 202
Bathurst, N.B. (N.-B.), E3A 1A6

Tel. / Tél. : 506-547-7443
Fax / Téléc. : 506-547-7655
E-mail / Courriel : lynn.degrace@gnb.ca

LOCAL SERVICES / SERVICES LOCAUX 2

GÉRALD FOURNIER

MIRAMICHI

316 ave. Dalton Ave.
Miramichi, N.B. (N.-B.), E1V 3N9

Tel. / Tél. : 506-778-6686
Fax / Téléc. : 506-778-6796
E-mail / Courriel : gerald.fournier@gnb.ca

LOCAL SERVICES / SERVICES LOCAUX 3

DANIEL GOGUEN

RICHIBUCTO

Newstart Building
9239 rue Main St.
Richibucto, N.B. (N.-B.), E4W 4B4

Tel. / Tél. : 506-523-7604
Fax / Téléc. : 506-523-7648
E-mail / Courriel : daniel.goguen@gnb.ca

LOCAL SERVICES / SERVICES LOCAUX 4

BRIAN LAMB

HAMPTON

410 promenade William Bell Drive Unit / unité 2
Hampton, N.B. (N.-B.), E5N 2C2

Tel. / Tél. : 506-832-6000
Fax / Téléc. : 506-832-6007
E-mail / Courriel : brian.lamb@gnb.ca

LOCAL SERVICES / SERVICES LOCAUX 5

PETER KAVANAGH

WOODSTOCK

111 rue Chapel St.
Woodstock, N.B. (N.-B.), E7M 1G6

Tel. / Tél. : 506-325-4847
Fax / Téléc. : 506-325-4541
E-mail / Courriel : peter.kavanagh@gnb.ca

LOCAL SERVICES / SERVICES LOCAUX 6

DORIS BLANCHARD

EDMUNDSTON

Carrefour Assomption, 121 rue de Église St., 3rd Floor - 3e étage
Edmundston, N.B. (N.-B.) E3V 1J9

Tel. / Tél. : 506-735-2763
Fax / Téléc. : 506-735-2310
E-mail / Courriel : doris.blanchard@gnb.ca

LOCAL SERVICES / SERVICES LOCAUX 7

DARREN MCCABE

ST. STEPHEN

St. Stephen Regional Centre
41 rue King St.
St. Stephen, N.B. (N.-B.), E3L 2C1

Tel. / Tél. : 506-466-7370
Fax / Téléc. : 506-466-7373
E-mail / Courriel : darren.mccabe@gnb.ca

LOCAL SERVICES / SERVICES LOCAUX 8

ANDRÉ SONIER

TRACADIE-SHEILA

3518 - 2 rue Main St.
Tracadie-Sheila, N.B. (N.-B.), E1X 1C9

Tel. / Tél. : 506-394-3868
Fax / Téléc. : 506-394-3897
E-mail / Courriel : andre.sonier@gnb.ca

Department of Local Government
Local Services Advisors (LSA) Office Locations and Regional Boundaries

Ministère des Gouvernements locaux
Emplacements des bureaux des conseillers des services locaux (CSL) et limites régionales



OUR LEGISLATION

Agricultural Land Protection and Development Act [subsection 10(2) and section 11]

An Act to Comply with the Request of The City of Saint John on Taxation of the LNG Terminal

Assessment and Planning Appeal Board Act

Business Improvement Areas Act

Cemetery Companies Act [paragraph 5(1)(c)]

Control of Municipalities Act

Days of Rest Act

Edmundston, 1998 Act

Evidence Act (sections 88, 89 and 90)

Greater Saint John Regional Facilities Commission Act

Highway Act (sections 58 to 62.1)

Metric Conversion Act

Municipal Assistance Act (subsection 3(1) and sections 5 and 9)

Municipal Capital Borrowing Act

Municipal Debentures Act

Municipal Thoroughfare Easements Act

Municipalities Act [other than subsection 19(8), paragraphs 87.1(1)(b) and (2)(b) and subsections 125(1) and 188(3)]

New Brunswick Municipal Finance Corporation Act [section 14 and subsection 16(4)]

Police Act [paragraph 17.05(2)(b), subsections 17.06(3) and (4), paragraph 17.2(3)(b) and subsections 17.4(3) and (4)]

Real Property Tax Act [section 4 and subsection 5(10)]

Service New Brunswick Act [paragraph 15.1(3)(b)]

Society for the Prevention of Cruelty to Animals Act

Unightly Premises Act

NOS LOIS

Loi sur l'aide aux municipalités [paragraphe 3(1) et articles 5 et 9]

Loi sur la Commission d'appel en matière d'évaluation et d'urbanisme

Loi de la Commission des installations régionales du Grand Saint John

Loi sur les compagnies de cimetière [alinéa 5(1)c)]

Loi sur le contrôle des municipalités

Loi sur la conversion au système métrique

Loi sur la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick [article 14 et paragraphe 16(4)]

Loi sur les débetures émises par les municipalités

Loi sur Edmundston, 1998

Loi sur les emprunts de capitaux par les municipalités

Loi sur l'impôt foncier [article 4 et paragraphe 5(10)]

Loi sur les jours de repos

Loi sur les lieux inesthétiques

Loi sur les municipalités [sauf paragraphe 19(8), alinéas 87.1(1)b) et (2)b), et paragraphes 125(1) et 188(3)]

Loi sur la police [alinéa 17.05(2)b), paragraphes 17.06(3) et (4), alinéa 17.2(3)b) et paragraphes 17.4(3) et (4)]

Loi sur la preuve (articles 88, 89 et 90)

Loi sur la protection et l'aménagement du territoire agricole [paragraphe 10(2) et article 11]

Loi sur Services Nouveau-Brunswick [alinéa 15.1(3)b)]

Loi sur les servitudes de passage au profit des municipalités

Loi sur la Société protectrice des animaux

Loi sur la voirie (articles 58 à 62.1)

Loi sur les zones d'amélioration des affaires

Loi visant à respecter la demande de la cité appelée The City of Saint John sur la taxation du terminal de GNL

WHAT WE DO – THE DEPARTMENT'S KEY SERVICES AND RESPONSIBILITIES

In the year covered by this annual report (fiscal 2006-2007), the Department of Local Government was comprised of two Boards:

*The Assessment and Planning Appeal Board, and
The Municipal Capital Borrowing Board*

and two Divisions:

*The Local Government and Community Relations Division, and
The Corporate Services Division.*

The Department also continued to receive a range of operational support from two service Branches: Policy and Planning, and Communications and Educational Services, during much of fiscal 2006-2007. These branches were later assigned to support the Department of Environment only.

Following are descriptions that provide an overview of the two Boards, the services and responsibilities under each of the function areas within the two Divisions, along with an overview of the operational support provided by the two service Branches.

ASSESSMENT AND PLANNING APPEAL BOARD

The Assessment and Planning Appeal Board functions independently from the Department, but for administration purposes, such as staffing and budget allocation, is aligned with Local Government.

The Board is responsible for hearing appeals and rendering decisions on the following:

- Property tax assessment appeals,
- Appeals of land use and planning decisions, and
- Appeals of local Heritage Review Board decisions under the *Municipal Heritage Preservation Act*.

The Board conducts hearings through 11 regional panels, which are convened as and where required throughout the province. Each panel consists of a chairperson and two members appointed from the respective region. The Chair of the Assessment and Planning Appeal Board may either chair an appeal hearing, or designate one of three vice-chairs to act as chair for a hearing.

CE QUE NOUS FAISONS – PRINCIPAUX SERVICES ET RESPONSABILITÉS DU MINISTÈRE

Au cours de l'année visée par le présent rapport annuel (exercice financier 2006-2007), le ministère des Gouvernements locaux était formé de deux commissions :

*Commission d'appel en matière d'évaluation et d'urbanisme, et
Commission des emprunts de capitaux par les municipalités,*

et de deux divisions :

*Division des administrations locales et des relations avec les
communautés, et Division des services généraux.*

Pendant une grande partie de l'exercice financier 2006-2007, le ministère a également continué de recevoir un soutien opérationnel de deux directions : la Direction des politiques et de la planification, et la Direction des communications et des services éducatifs. Ces directions ont plus tard été affectées pour appuyer le ministère de l'Environnement seulement.

Les descriptions suivantes donnent un aperçu des deux commissions, des services et des responsabilités relevant de chaque secteur de fonctionnement des deux divisions ainsi qu'un aperçu des services de soutien opérationnel offerts par les deux directions.

COMMISSION D'APPEL EN MATIÈRE D'ÉVALUATION ET D'URBANISME

La Commission d'appel en matière d'évaluation et d'urbanisme est autonome, mais elle relève du ministère des Gouvernements locaux à des fins administratives comme la dotation en personnel et l'allocation budgétaire.

La Commission est chargée d'entendre les appels suivants et de rendre des décisions :

- Appels en matière d'évaluation foncière,
- Appels des décisions en matière de planification et d'utilisation des terres,
- Appels des décisions des comités du patrimoine locaux en vertu de la *Loi sur la sauvegarde du patrimoine municipal*.

La Commission tient des audiences par l'entremise de 11 comités régionaux qui se réunissent au besoin et à l'endroit requis dans la province. Chaque comité est composé d'un président et de deux membres nommés par la région respective. Le président de la Commission d'appel en matière d'évaluation et d'urbanisme peut présider l'audience d'un appel ou désigner un des trois vice-présidents pour présider une audience.

Following is a summary of the Board's activity in 2006-2007:

Property Tax Assessment Appeals:

- Received 263 property tax assessment appeals.
- There were a number of appeal carry-overs from previous years.
- Scheduled 257 hearings; of these, some cases were withdrawn, rescheduled or adjourned, leaving a total of 154 appeals requiring a hearing to be conducted.
- Rendered a total of 154 written decisions.
- During the year, 321 appeals were disposed of either through a hearing or withdrawal.

Land Use and Planning Decision Appeals:

- 94 appeals were filed.
- There were a number of carry-overs from the previous year.
- Disposed of 186 planning appeals.

Heritage Review Board Decision Appeals:

- Received one heritage appeal.

MUNICIPAL CAPITAL BORROWING BOARD

The Municipal Capital Borrowing Board (MCBB) authorizes long-term capital borrowing as well as interim financing for capital works (e.g. water and sewer systems, buildings and heavy equipment) by municipalities, rural communities and municipal agencies, such as solid waste commissions. The Board also monitors each file once capital borrowing is authorized.

The MCBB is comprised of a Chair, Vice-Chair, Secretary, and three additional members. In 2007, two new appointments and three reassignments were made to reflect changes in membership.

As municipal budgets are based on a calendar year, the following is a summary of the Board's activity in 2006:

- Received 88 applications for authorization for capital borrowing, totaling \$196 million from 59 of the province's 102 municipalities and two of the 23 commissions.
- Held ten regular hearings during 2006 approving \$164 million in long-term capital borrowing and \$16 million in interim financing for capital works. An additional 16 million dollars in funding requests were tabled for further information or conditionally approved pending confirmation of funding from other sources.

Voici un sommaire des activités de la Commission en 2006-2007.

Appels en matière d'évaluation foncière

- 263 appels reçus en matière d'évaluation foncière.
- Des appels ont été reportés des années précédentes.
- 257 audiences prévues; certains appels ont été retirés, reportés ou ajournés, laissant un total de 154 appels qui ont exigé la tenue d'une audience.
- 154 décisions écrites rendues.
- 321 appels réglés à la suite d'une audience ou d'un retrait au cours de l'année.

Appels des décisions en matière de planification et d'utilisation des terres

- 94 appels déposés.
- Il y a eu des reports de l'année précédente.
- 186 appels réglés en matière de planification.

Appels des décisions des comités du patrimoine locaux

- un appel reçu en matière de patrimoine.

COMMISSION DES EMPRUNTS DE CAPITAUX PAR LES MUNICIPALITÉS

La Commission des emprunts de capitaux par les municipalités (CECM) autorise les emprunts de capitaux à long terme de même que le financement provisoire pour des travaux d'immobilisation (par exemple : réseaux d'aqueduc et d'égout, bâtiments et équipement lourd) par les municipalités, les communautés rurales et les organismes municipaux, comme les commissions de gestion des déchets solides. La Commission suit aussi chaque dossier lorsque l'emprunt de capitaux est autorisé.

La CECM se compose d'un président, d'un vice-président, d'un secrétaire et de trois autres membres. En 2007, il y a eu deux nouvelles nominations et trois renouvellements de mandat pour tenir compte des changements dans la composition de la Commission.

Comme les budgets des municipalités sont basés sur l'année civile, voici un sommaire des activités de la Commission en 2006.

- 88 demandes d'autorisation d'emprunt de capitaux d'une valeur totale de 196 millions de dollars reçues de 59 des 102 municipalités et de deux des 23 commissions de la province.
- 10 audiences ordinaires tenues en 2006, pour l'approbation d'emprunts de capitaux à long terme d'une valeur de 164 millions de dollars et de financement provisoire d'une valeur de 16 millions de dollars pour des travaux d'immobilisation. De plus, 16 millions de dollars en réponse à des demandes de financement ont été soit déposés pour de l'information supplémentaire, soit approuvés sous condition en attendant la confirmation du financement d'autres sources.

LOCAL GOVERNMENT AND COMMUNITY RELATIONS DIVISION

A fundamental role of the Department of Local Government is to serve as the primary point of liaison between the Provincial Government and incorporated communities (cities, towns, villages, and rural communities), providing a conduit for ongoing dialogue on community issues. To augment this role during the 2006-2007 fiscal year, the Local Government and Community Relations Division provided a broad array of advisory and technical advice, as well as a range of financial support to these incorporated communities.

The Division also administered the financial management and delivery of services in unincorporated areas of the province, called Local Service Districts (LSDs).

The Division's program delivery continued to be guided and supported through the ongoing development of the Department's legislative, regulatory and policy framework.

In 2006-2007 the Department's community operational responsibilities were administered under the Local Government and Community Relations Division through four Branches:

- Local Governance and Community Leadership,
- Local Government Finance and Community Service Delivery,
- Community Technical and Professional Support, and
- Federal, Provincial, Municipal Relations.

An outline of the services provided by each of the four Branches during the 2006-2007 fiscal year follows.

DIVISION DES ADMINISTRATIONS LOCALES ET DES RELATIONS AVEC LES COMMUNAUTÉS

Un rôle fondamental du ministère des Gouvernements locaux est d'agir comme principal lien entre le gouvernement provincial et les communautés constituées (cités, villes, villages et communautés rurales), servant d'intermédiaire pour maintenir le dialogue sur les questions communautaires. Afin d'élargir ce rôle, la Division des administrations locales et des relations avec les communautés a offert, au cours de l'exercice financier 2006-2007, une vaste gamme de conseils techniques et consultatifs ainsi qu'un soutien financier aux communautés constituées.

La Division a également assuré la gestion financière et la prestation des services dans les secteurs non constitués en municipalités de la province, c'est-à-dire les districts de services locaux (DSL).

Le développement continu du cadre législatif, réglementaire et stratégique du ministère oriente et appuie la prestation des programmes de la Division.

En 2006-2007, la Division des administrations locales et des relations avec les communautés a assumé les responsabilités opérationnelles du ministère relatives aux communautés, par l'entremise de quatre directions :

- Gouvernance locale et leadership communautaire,
- Finances des administrations locales et prestation des services aux communautés,
- Soutien technique et professionnel aux communautés,
- Relations fédérales, provinciales et municipales.

Voici les grandes lignes des services offerts par chacune des quatre directions au cours de l'exercice financier 2006-2007.

LOCAL GOVERNANCE AND COMMUNITY LEADERSHIP BRANCH

The key services administered by this Branch during 2006-2007 were the ongoing provision of advice to municipalities, and facilitating requests for community restructuring. Emphasis was also placed on building governing capacity at the local level.

During the year, the Branch provided guidance to local government officials regarding the exercise of their powers and the administration of their communities, and various other issues relating to local government operations and the application of the *Municipalities Act*.

The Branch also facilitated discussion with local government officials and their representative associations to aid in identifying issues of concern to municipalities as well as to seek potential solutions.

This was accomplished in part through the coordination of meetings of the Provincial-Municipal Council (PMC). The PMC is the forum through which the minister responsible for local government discusses issues and consults with the presidents of the three associations representing municipal elected officials. (The three associations include l'Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick, the Union of Municipalities of New Brunswick, and the Cities of New Brunswick Association).

The Branch coordinated the Department's participation in the annual general meetings of each municipal association. To ensure that municipal interests and issues were raised at the national level, the Branch also supported the Minister of Local Government's attendance at Provincial and Territorial Meetings of Ministers responsible for Local Government.

With the objective of achieving strengthened local governments and long-term community viability, the Branch continued to work with communities (incorporated and unincorporated) in examining the potential establishment of rural communities and municipal restructuring options. Over the year, eight feasibility studies were conducted as part of community restructuring processes. Two communities were restructured and four declined opportunities for restructuring. Two remaining processes are pending.

Efforts to encourage enhanced administrative capacity by local governments continued, including the provision of procedural workshops, and the development of support materials.

DIRECTION DE LA GOUVERNANCE LOCALE ET DU LEADERSHIP COMMUNAUTAIRE

Les principaux services gérés par la Direction, en 2006-2007, étaient la prestation continue de conseils aux municipalités et la facilitation des demandes de restructuration communautaire. L'accent a aussi été mis sur le développement de la capacité de gouvernance à l'échelle locale.

Au cours de l'année, la Direction a fourni aux représentants des administrations locales une orientation sur l'exercice de leurs pouvoirs et l'administration de leurs communautés, et sur diverses autres questions liées au fonctionnement des administrations locales et à l'application de la *Loi sur les municipalités*.

La Direction a aussi facilité les discussions avec les représentants des administrations locales et leurs associations représentatives afin de cerner les enjeux qui préoccupent les municipalités et de chercher des solutions possibles.

Pour ce faire, la Direction a, entre autres, coordonné les réunions du Conseil provincial-municipal (CPM). Le CPM est un forum qui permet au ministre responsable des gouvernements locaux de discuter des enjeux et de consulter les présidents des trois associations qui représentent les élus municipaux. (Les trois associations sont l'Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick, l'Union des municipalités du Nouveau-Brunswick et l'Association des cités du Nouveau-Brunswick.)

La Direction a coordonné la participation du ministère aux assemblées générales annuelles de chaque association municipale. Elle a aussi appuyé la participation du ministre des Gouvernements locaux aux rencontres provinciales et territoriales des ministres responsables des administrations locales afin d'assurer que les enjeux et les intérêts municipaux étaient soulevés à l'échelle nationale.

Afin de renforcer les administrations locales et d'accroître la viabilité des communautés à long terme, la Direction a continué de collaborer avec les communautés (constituées et non constituées) en vue d'examiner l'établissement possible de communautés rurales et les options de restructuration municipale. Au cours de l'année, huit études de faisabilité ont été effectuées dans le cadre des processus de restructuration communautaire. Deux collectivités ont été restructurées et quatre ont refusé des occasions de restructuration. Les deux processus restants sont en cours.

Les efforts se sont poursuivis en vue d'encourager les gouvernements locaux à accroître leur capacité administrative. Ils comprenaient, entre autres, des ateliers sur les procédures, et la préparation de matériel de soutien.

LOCAL GOVERNMENT FINANCE AND COMMUNITY SERVICE DELIVERY BRANCH

In 2006-2007, this Branch's service responsibilities centred on two areas: 1) providing advice and guidance relating to the financial aspects of local government bodies (municipalities, rural communities, LSDs and commissions), and 2) ensuring the delivery of services such as fire protection, garbage collection and dog control in LSDs through financial management and regionally-based service administration. In 2006-2007, the Branch was comprised of two service components: Local Government Finance, and Community Service Delivery.

During 2006-2007, the Local Government Finance Section provided accounting, capital borrowing, budget and financial reporting services to New Brunswick communities. This work continued to be guided by the goal of achieving sound local financial management and ensuring compliance with legislated requirements.

Specific activities included conducting the annual review of various budgets for:

- 102 municipalities,
- Two rural communities ,
- Three police commissions, and
- 20 water and/or wastewater commissions and solid waste commissions.

The Section also administered the debt portfolio related to New Brunswick's municipalities and commissions, which totaled \$565 million on December 31, 2006.

The Section provided secretariat services, and financial analysis of applications by municipalities and commissions to the Municipal Capital Borrowing Board for authorization to borrow for capital expenditures (see page 2), and prepared the Annual Report of Municipal Statistics for New Brunswick.

The Section also ensured the calculation and distribution of \$65.6 million in unconditional grant support to municipalities and rural communities as well as \$1.9 million in Municipal Fine Revenue sharing to participating municipalities.

In the 2006-2007 the Community Service Delivery Section continued to work with Local Service District Advisory Committees, fire departments and other service delivery bodies, as well as the general public, to identify local service needs and administer the delivery of services through financial and logistical support. These responsibilities are carried out by Local Services Advisors, situated

DIRECTION DES FINANCES DES ADMINISTRATIONS LOCALES ET DE LA PRESTATION DES SERVICES AUX COMMUNAUTÉS

En 2006-2007, les responsabilités de la Direction relatives à la prestation des services étaient axées sur deux secteurs : 1) offrir des conseils et une orientation relativement aux aspects financiers des organismes d'administration locale (municipalités, communautés rurales, DSL et commissions), et 2) assurer la prestation des services comme les services de protection contre les incendies, de collecte des déchets et de réglementation des chiens dans les DSL par la gestion financière et l'administration des services régionaux. En 2006-2007, la Direction comprenait deux composantes de service : Finances des administrations locales, et Prestation des services aux communautés.

En 2006-2007, la Section des finances des administrations locales a offert des services de comptabilité, d'emprunt de capitaux, de budget et de rapports financiers aux communautés du Nouveau-Brunswick. Ces travaux ont continué à s'inspirer de l'objectif visant à atteindre une gestion financière locale saine et à assurer la conformité aux exigences prévues par la loi.

Les activités précises comprenaient l'étude annuelle de divers budgets pour :

- 102 municipalités,
- Deux communautés rurales,
- Trois commissions de police,
- 20 commissions des eaux et des eaux usées, et de gestion des déchets solides.

La Section a aussi géré le portefeuille de la dette ayant trait aux municipalités et commissions du Nouveau-Brunswick, d'une valeur totale de 565 millions de dollars au 31 décembre 2006.

La Section a fourni des services de secrétariat et d'analyse financière des demandes d'autorisation d'emprunt de capitaux pour payer les dépenses en immobilisations qui ont été soumises à la Commission des emprunts de capitaux par les municipalités par les commissions et les municipalités (voir à la page 2). Elle a aussi préparé le Rapport annuel des statistiques municipales du Nouveau-Brunswick.

La Section a également assuré le calcul et la distribution de 65,6 millions de dollars en subventions sans condition comme mesure de soutien aux municipalités et aux communautés rurales, de même que 1,9 million de dollars en partage des recettes municipales provenant des amendes aux municipalités participantes.

En 2006-2007, la Section de la prestation des services aux communautés a continué de collaborer avec les comités consultatifs de district de services locaux, les services d'incendie et d'autres organismes de prestation de services, ainsi que le public, pour déterminer les besoins locaux en matière de services et pour gérer la prestation des services au moyen d'un soutien financier et logistique.

in eight regional locations across the province (please see map on page vii).

A key aspect of the section's work during 2006-2007 included determining and distributing annual unconditional grant support to Local Service Districts in the amount of \$3.17 million. The Section also conducted the annual review of 329 budget submissions related to the administration of LSDs and taxing authorities located within LSDs.

The Section supported a number of Divisional programs at the local level, including participation in identifying infrastructure needs in unincorporated areas for potential funding under the Gas tax Transfer program. A familiarity with area interests and issues by Local Services Advisors added to the local perspective on a number of community restructuring exercises.

COMMUNITY TECHNICAL AND PROFESSIONAL SUPPORT BRANCH

During 2006-2007, this Branch had as its fundamental areas of service the provision of engineering and technical support to communities, and the development of legislation, regulations and policies in support of departmental programs and initiatives. These services were administered through two distinct areas: Community Engineering and Technical Support, and Legislative and Policy Development.

In 2006-2007, the Community Engineering and Technical Support Section continued to provide engineering and technical advisory services to local governments, commissions, and Local Service Districts. These services, which particularly support smaller municipalities or unincorporated areas where there are no or few engineering and technical resources, included:

- Assisting municipalities and LSD areas in identifying their infrastructure needs,
- Guiding small local government bodies as they liaised with hired private sector engineering firms,
- Raising awareness regarding provincial requirements for the operation of municipal treatment systems, and providing instructional support to community personnel who operate systems and equipment, and
- Coordinating the technical review on fire vehicle and equipment acquisitions and responding to requests for assessments of local fire and recreational facility engineering needs. In 2006-2007, the section oversaw the acquisition of 16 fire vehicles.

Ces responsabilités sont assumées par les conseillers des services locaux, qui se trouvent dans huit régions de la province (voir la carte à la page vii).

Un aspect clé du travail de la Section, en 2006-2007, était de déterminer la subvention sans condition annuelle comme mesure de soutien aux districts de services locaux et de répartir la somme de 3,17 millions de dollars. La Section a aussi effectué l'étude annuelle de 329 budgets liés à l'administration des DSL et des autorités taxatrices dans les DSL.

La Section a appuyé des programmes offerts par la Division à l'échelle locale, y compris la participation à la détermination des besoins des secteurs non constitués en municipalités en matière d'infrastructure pour l'obtention possible de fonds dans le cadre du Programme de transfert des recettes tirées de la taxe sur l'essence. En raison de leurs connaissances des intérêts et des enjeux locaux, les conseillers des services locaux ont fait valoir la perspective locale dans un certain nombre d'exercices de restructuration communautaire.

DIRECTION DU SOUTIEN TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL AUX COMMUNAUTÉS

En 2006-2007, la Direction avait, comme secteurs de services de base, la prestation d'un service de soutien technique et d'ingénierie aux communautés, et l'élaboration des lois, des règlements et des politiques afin d'appuyer les programmes et les projets du ministère. Ces services étaient gérés par deux secteurs distincts : Soutien technique et ingénierie communautaire, et Élaboration des lois et des politiques.

En 2006-2007, la Section du soutien technique et de l'ingénierie communautaire a continué à offrir des services de consultation technique et d'ingénierie aux gouvernements locaux, aux commissions et aux districts de services locaux. Ces services, qui appuient particulièrement les petites municipalités ou les secteurs non constitués en municipalités dans lesquels les ressources techniques sont rares ou inexistantes, comprenaient ce qui suit :

- Aider les municipalités et les secteurs des DSL à déterminer leurs besoins en matière d'infrastructure,
- Orienter les petits organismes d'administration locale dans leurs relations avec les firmes d'ingénierie embauchées du secteur privé,
- Accroître la sensibilisation aux exigences provinciales relatives à l'exploitation des systèmes de traitement municipaux et offrir un soutien pédagogique au personnel communautaire qui exploite des systèmes et de l'équipement,
- Coordonner l'examen technique des camions d'incendie et de l'équipement acquis, et répondre aux demandes d'évaluation des besoins en matière d'installations de loisirs et de services d'incendie locaux. En 2006-2007, la Section a supervisé l'acquisition de 16 camions d'incendie.

A key area of activity during the year involved the Section's support to the Canada - NB Agreement on the Transfer of Federal Gas Tax Revenues. This entailed reviewing 67 Municipal Capital Investment Plans to ensure sound technical information; developing criteria and coordinating the infrastructure needs assessment for unincorporated areas; and assuming project manager responsibilities on infrastructure projects being carried out in unincorporated areas of the province.

Over the course of fiscal 2006-2007, the Legislative and Policy Development Section continued its work in legislative development, preparing amendments to, or creating new, Acts and regulations affecting municipalities and Local Services Districts. This work continued to be undertaken recognizing that key legislative and policy development activities are enhanced by effective consultation with municipal and other external stakeholders as well as other agencies and departments of government. A number of initiatives involved beneficial consultative activity during the year.

The Section led the Department's work in operational planning in 2006-2007, including serving as the liaison with central Government on the Department's key Government commitments. It also coordinated preparation of briefing materials in support of the spring Legislative sitting.

The Section completed or continued work on 62 legislative, regulatory and policy assignments, including six regulatory amendments to enable provision of services in Local Service Districts, such as street lights, and 16 appointments to various boards, including the Assessment and Planning Appeal Board.

FEDERAL/PROVINCIAL/ MUNICIPAL RELATIONS BRANCH

The primary areas of focus for this Branch during 2006-2007 were providing secretariat services for municipal and Local Service District infrastructure programs, and administering financial support programs associated with the Canada - NB Agreement on the Transfer of Federal Gas Tax Revenues, Business Improvement Areas, and Official Languages. The effective delivery of these support services to communities relies on building and maintaining strong working relations at federal, provincial and municipal levels.

Un principal secteur d'activité, au cours de l'année, était l'appui de la Section à l'Entente Canada - Nouveau-Brunswick sur le transfert des recettes tirées de la taxe fédérale sur l'essence qui comportait l'examen de 67 plans de dépenses en immobilisations des municipalités afin d'assurer la précision de l'information technique, l'élaboration des critères d'évaluation et la coordination de l'évaluation des besoins en matière d'infrastructure dans les secteurs non constitués en municipalités, et la prise en charge des responsabilités de gestionnaire des projets d'infrastructure mis en œuvre dans les secteurs non constitués en municipalités de la province.

Au cours de l'exercice financier 2006-2007, la Section de l'élaboration des lois et des politiques a poursuivi ses travaux dans l'élaboration des lois, la préparation des modifications aux lois et aux règlements ou la création des nouvelles lois et nouveaux règlements qui ont des incidences sur les municipalités et les districts de services locaux. Ces travaux ont continué d'être entrepris, étant donné que les principales activités d'élaboration des lois et des politiques sont améliorées par une consultation efficace des intervenants du secteur municipal et d'autres intervenants externes, ainsi que d'autres organismes et ministères du gouvernement. Dans le cadre de quelques projets, la consultation a donné des résultats positifs, au cours de l'année.

La Section a dirigé les travaux de planification opérationnelle du ministère en 2006-2007, servant aussi de lien avec le gouvernement central sur les principaux engagements du gouvernement pour le ministère. Elle a aussi coordonné la préparation du matériel d'information afin d'appuyer la session de l'Assemblée législative au printemps.

La Section a terminé ou poursuivi les travaux sur 62 projets de loi, de règlement ou de politique, y compris six modifications réglementaires afin d'assurer la prestation des services dans les districts de services locaux, comme les réverbères, et 16 nominations aux divers conseils et commissions, y compris la Commission d'appel en matière d'évaluation et d'urbanisme.

DIRECTION DES RELATIONS FÉDÉRALES, PROVINCIALES ET MUNICIPALES

La Direction, en 2006-2007, avait pour tâches principales d'assurer des services de secrétariat pour les programmes d'infrastructure des municipalités et des districts de services locaux, et de gérer les programmes de soutien financier liés à l'Entente Canada - Nouveau-Brunswick sur le transfert des recettes tirées de la taxe fédérale sur l'essence, aux zones d'amélioration des affaires et aux langues officielles. La prestation efficace de ces services de soutien aux communautés repose sur la création et le maintien de relations de travail fortes à l'échelle fédérale, provinciale et municipale.

During the year, the Branch facilitated the development and approval of required Capital Investment Plans under the Gas Tax Program. Under the five-year program (begun 2005-2006) \$146 million (\$116 million in federal and \$30 million in provincial monies) is to be invested in environmentally sustainable community infrastructure.

The Branch provided advice and support to promote the continued viability of Business Improvement Areas (BIAs) across the province. BIAs are groups of independent businesses that come together in a given area to adopt a common strategy toward revitalizing business. They receive provincial funding on a calendar year basis to support business improvement initiatives such as marketing and promotional programs and beautification projects. Under the provisions of the *Business Improvement Areas Act*, the Branch distributed \$1,643,988, in 2006, to the 29 BIAs in New Brunswick.

During the year, the Branch also continued to manage the financial support given to the 15 municipalities and 14 planning and solid waste commissions with obligations under the *Official Languages Act*.

CORPORATE SERVICES DIVISION

The Corporate Services Division is mandated with providing an effective service platform for the delivery of departmental programs, including staff recruitment and development, financial management, information technology development and support, as well as logistical and administrative support.

Through a shared service agreement, the Division provides services to both the Department of Local Government, and the Department of Environment.

In 2006-2007, the Department's corporate responsibilities were administered under three Branches:

- Human Resources,
- Finance and Administration, and
- Information and Technology Management.

HUMAN RESOURCES BRANCH

In fiscal 2006-2007, this Branch's major areas of responsibility included recruitment, labour and employee relations, job evaluation and classification, administration of payroll/benefits, as well as Official Languages administration. The Branch also coordinated initiatives around training and development, health and safety, work planning and performance review, as well as development of human resource programs and policies.

Au cours de l'année, la Direction a facilité l'élaboration et l'approbation des plans de dépenses en immobilisations requis dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence de cinq ans (entrepris en 2005-2006). Au total, 146 millions de dollars (116 millions du gouvernement fédéral et 30 millions du gouvernement provincial) seront investis dans des infrastructures communautaires écologiquement viables pendant la durée du programme.

La Direction a offert des conseils et un appui afin de promouvoir la viabilité continue des zones d'amélioration des affaires (ZAA) dans la province. Les ZAA sont des groupes d'entreprises indépendantes qui se forment dans un secteur donné pour adopter une stratégie commune de revitalisation du secteur des affaires. Elles reçoivent des fonds provinciaux par année civile afin d'appuyer des projets d'amélioration des affaires comme les programmes de marketing et de promotion, et les projets d'embellissement. En vertu des dispositions de la *Loi sur les zones d'amélioration des affaires*, la Direction a attribué 1 643 988 \$, en 2006, aux 29 ZAA au Nouveau-Brunswick.

Au cours de l'année, la Direction a aussi continué de gérer le soutien financier aux 15 municipalités et aux 14 commissions d'urbanisme et de gestion des déchets solides ayant des obligations en vertu de la *Loi sur les langues officielles*.

DIVISION DES SERVICES GÉNÉRAUX

La Division des services généraux est chargée d'offrir une base de services efficace pour la prestation des programmes du ministère, y compris le recrutement et le perfectionnement du personnel, la gestion financière, le développement de la technologie de l'information et le soutien, ainsi que le soutien logistique et administratif.

Au moyen d'une entente de partage de services, la Division fournit des services au ministère des Gouvernements locaux et au ministère de l'Environnement.

En 2006-2007, les responsabilités générales du ministère ont été gérées par trois directions :

- Ressources humaines,
- Finances et administration,
- Gestion de l'information et de la technologie.

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

Au cours de l'exercice financier 2006-2007, les principaux secteurs de responsabilité de la Direction comprenaient le recrutement, les relations de travail et les relations avec les employés, l'évaluation et la classification des emplois, l'administration de la feuille de paye et des avantages sociaux, ainsi que l'administration relative aux langues officielles. La Direction a aussi coordonné des projets ayant trait à la formation et au perfectionnement, à la santé et à la sécurité, à la

Activity in support of the Local Government Department during 2006-2007 included filling three vacancies for permanent positions through competition, hiring nine individuals on personal services contracts and 19 individuals on a casual basis, as well as the hiring of 13 summer students.

The Branch also performed classification reviews for 10 positions, sponsored one employee in the Public Service Management Program through the University of New Brunswick, and administered the Department's two collective agreements.

Official Languages Administration

The Department of Local Government recognizes its obligations regarding the Official Languages Policy and is committed to actively offering and providing quality services to the public in the public's official language of choice, and is promoting a more balanced utilization of both official languages within the public service. The Department of Local Government provided opportunities for three employees to pursue second language training during the year.

In 2006-2007, the Department received one official language complaint. The nature of the complaint was lack of services in French as offered by a third party. The Department took appropriate action to ensure that the situation was corrected.

FINANCE AND ADMINISTRATION BRANCH

This Branch provided the ongoing corporate services of budgeting, accounting, financial planning, monitoring and consulting services, as well as general office and administrative support during 2006-2007.

The key components of financial management included:

- Coordinating the Department's financial planning, budgeting and interim financial statement process;
- Providing accounting services to the Department by ensuring that payments made are duly authorized and in accordance with the *Financial Administration Act* and the *Public Purchasing Act* and are accurately reflected in the books of the Province;
- Providing financial information, analysis and advice to management and central agencies; preparing the main estimates and public accounts briefing books; assisting senior management in the presentation of the Department's capital estimates, main estimates and annual report; and
- Maintaining the departmental Financial Information System index, reconciling assets and liability accounts, and collecting and depositing revenue.

planification du travail et à l'évaluation du rendement, et à l'élaboration de politiques et de programmes relatifs aux ressources humaines.

En 2006-2007, les activités appuyant le ministère des Gouvernements locaux comprenaient : pourvoir trois postes vacants permanents par voie de concours, embaucher neuf personnes au moyen de contrats de services personnels et 19 personnes sur une base occasionnelle, et faciliter l'embauche de 13 étudiants pendant l'été.

La Direction a aussi revu la classification de 10 postes, a parrainé un employés du Programme de formation des gestionnaires de la fonction publique offert par l'Université du Nouveau-Brunswick et a géré les deux conventions collectives du personnel du ministère.

Administration des langues officielles

Le ministère des Gouvernements locaux reconnaît ses obligations relativement à la Politique sur les langues officielles et est déterminé à offrir activement des services de qualité au public dans la langue officielle de son choix. Il fait aussi la promotion d'une utilisation plus équilibrée des deux langues officielles au sein de la fonction publique. Le ministère des Gouvernements locaux a permis à trois employés de suivre une formation en langue seconde pendant l'année.

En 2006-2007, le ministère a reçu une plainte concernant les langues officielles. La nature de la plainte concernait un manque de services en français offerts par une tierce partie. Le ministère a pris les mesures nécessaires pour voir à corriger la situation.

DIRECTION DES FINANCES ET DE L'ADMINISTRATION

En 2006-2007, la Direction a offert des services généraux continus de budgétisation, de comptabilité, de planification financière, de surveillance et de consultation, de même que des services administratifs et de soutien généraux.

Les principales composantes de la gestion financière comprenaient ce qui suit :

- Coordonner le processus relatif à la planification financière, à la budgétisation et aux états financiers provisoires du ministère;
- Offrir des services de comptabilité au ministère, en veillant à ce que les paiements soient dûment effectués conformément à la *Loi sur l'administration financière* et à la *Loi sur les achats publics*, et qu'ils soient indiqués de façon exacte dans les comptes de la province;
- Fournir de l'information financière, des services d'analyse et des conseils aux organismes centraux et de gestion; préparer les cahiers d'information sur le budget principal et les comptes publics; et aider les cadres supérieurs pour la présentation du budget de capital, du budget principal et du rapport annuel du ministère;
- Tenir à jour l'index du système d'information financière du ministère, effectuer le rapprochement des comptes des immobilisations et des comptes à payer, et percevoir et déposer les recettes.

Activities during 2006-2007 in the Administration component of the Branch included maintaining the Asset Inventory System for furniture and equipment, providing purchasing and vehicle management services, as well as facilities management support.

INFORMATION AND TECHNOLOGY MANAGEMENT BRANCH

Over the 2006-2007 fiscal year, this Branch continued its responsibilities for ensuring the effective and efficient acquisition, development, management and use of information, technology, data, systems and records within the Department. The daily use of technology and information has become integral to the ongoing, effective delivery of the Department's various programs and services. It is the mandate of the Branch to ensure that departmental staff has reliable and secure access to information and technology resources when needed as well as to continue to identify opportunities throughout the Department where technology can be used to operational or strategic advantage.

The Branch is comprised of four key areas of focus:

- Records Management,
- Systems Development,
- Technical Support Services, and
- Geographic Information Systems (GIS).

Records Management

Departments have a legal responsibility for the administration, control, preservation and security of records within their custody in accordance with the *Archives Act* and the Provincial Policy on Records Management (AD1508). All records (apart from working files) are maintained in Records Management rather than in private offices. Records Management develops classification plans, prepares and follows retention schedules, retrieves financial documents (from Central Records Management and the Provincial Records Centre), and offers training and advice to departmental staff on records management issues. In 2006-2007, the Section responded to 734 retrieval requests for the Department.

Systems Development is responsible for information technology applications throughout the department and maintains existing applications, develops new systems, provides application Helpdesk Support, provides technical expertise/advice and creates development standards.

Technical Support Services is responsible for the overall management, growth and advancement of departmental technical infrastructure including technical support, network services, asset management and architectural planning. Technical Support is responsible for the operations of the departmental Helpdesk,

Les activités de la composante d'administration de la Direction, en 2006-2007, comprenaient la tenue d'un système d'inventaire du mobilier et de l'équipement, la prestation des services d'achat et de gestion des véhicules, ainsi qu'un soutien à la gestion des installations.

DIRECTION DE LA GESTION DE L'INFORMATION ET DE LA TECHNOLOGIE

Au cours de l'exercice financier 2006-2007, la Direction a continué d'assurer l'acquisition, l'élaboration, la gestion et l'utilisation efficace et efficiente de l'information, de la technologie, des données, des systèmes et des dossiers au sein du ministère. L'utilisation quotidienne de la technologie et de l'information fait maintenant partie intégrante de la prestation efficace et continue des divers services et programmes du ministère. Il incombe à la Direction de s'assurer que le personnel du ministère a accès, au besoin, à des ressources fiables et sûres en matière d'information et de technologie et de continuer à cerner les occasions, au sein du ministère, où l'utilisation de la technologie peut procurer un avantage opérationnel ou stratégique.

La Direction comprend quatre principaux secteurs d'activité :

- Gestion des documents,
- Développement des systèmes,
- Services de soutien technique,
- Systèmes d'information géographique (SIG).

Gestion des documents

Les ministères ont la responsabilité légale d'assurer l'administration, le contrôle, la préservation et la sécurité des documents dont ils ont la garde, conformément à la *Loi sur les archives* et à la Politique provinciale sur la gestion des documents (AD-1508). Tous les documents (à part les fichiers de travail) sont conservés à la Section de la gestion des documents plutôt que dans les bureaux individuels. La Section élabore les plans de classification, prépare et suit les tableaux de conservation des documents, récupère les documents financiers (de la Gestion centrale des documents et du Centre provincial des documents) et offre une formation et des conseils au personnel du ministère dans le domaine de la gestion des documents. En 2006-2007, la Section a répondu à 734 demandes de récupération de documents pour le ministère.

La **Section du développement des systèmes** est responsable des applications de la technologie de l'information dans l'ensemble du ministère. Elle maintient les applications actuelles, développe de nouveaux systèmes, offre un service de dépannage pour les applications, fournit des conseils techniques et crée les normes de développement.

Les **Services de soutien technique** sont chargés de la gestion générale, du développement et de l'avancement de l'infrastructure technique du ministère, y compris le soutien technique, les services du réseau, la gestion des produits et la planification architecturale. La Section voit aux opérations du bureau de dépannage du ministère,

technology infrastructure (network connectivity, software, and server configuration and replacement, etc), network security, hardware and software purchasing, and tracking inventory of all departmental information technology assets.

Geographic Information Systems (GIS) is responsible for GIS and Mapping Services to all staff and provides custom maps, analysis, GIS and GPS training, advice and recommendations on issues related to GIS, such as GPS and remote sensing. The section also monitors and updates the Spatial Fusion map server, which allows clients with the appropriate installed software, to view, query, and analyze maps and a variety of databases.

ADDITIONAL OPERATIONAL SUPPORT

POLICY AND PLANNING BRANCH

While the development of legislation, regulations and policy was managed in the Community Technical and Professional Support Branch (see page 6), the Policy and Planning Branch continued to provide key services associated with the delivery of the Department of Local Government's policy objectives during much of the fiscal year.

These services included:

- Facilitating liaison with Executive Council Office, the Office of the Attorney General, the Department of Justice, and Board of Management in the preparation of proposals for consideration by committees of Government;
- Liaising with the Office of the House Leader, monitoring daily sittings of the Legislative Assembly, and overall coordination of departmental documentation during Legislative sittings, including preparation of briefing materials for the fall 2006 session, Introduction of Bills, and responses to Motions;
- Providing advice to Senior Management and the Minister; and
- Facilitating requests for formal legal opinions from the Department of Justice, and assisting with responses to inquiries from the Office of the Ombudsman.

The Branch's *Right to Information Act* Coordinator managed responses to requests received by the Department of Local Government, for which there was one in 2006-2007. The Branch also provided library services to the Department.

à l'infrastructure technologique (branchement au réseau, logiciels, remplacement et configuration du serveur, etc.), à la sécurité du réseau, à l'achat du matériel informatique et des logiciels, et au suivi de l'inventaire de tous les produits du ministère liés à la technologie de l'information.

La **Section des systèmes d'information géographique (SIG)** offre les services de cartographie et du SIG à tout le personnel. Elle produit des cartes personnalisées, effectue l'analyse, offre une formation relative au SIG et au système de positionnement global (GPS), et donne des conseils et des recommandations sur les questions relatives au SIG, comme le système GPS et la détection à distance. La Section surveille également le serveur de cartes Spatial Fusion et effectue les mises à jour, ce qui permet aux clients ayant un logiciel compatible de voir, d'interroger et d'analyser les cartes et diverses bases de données.

AUTRE SOUTIEN OPÉRATIONNEL

DIRECTION DES POLITIQUES ET DE LA PLANIFICATION

Bien que la Direction du soutien technique et professionnel aux communautés voit à l'élaboration des lois, des règlements et des politiques (se reporter à la page 6), la Direction des politiques et de la planification a continué d'offrir des services clés liés à la réalisation des objectifs stratégiques du ministère des Gouvernements locaux pendant une grande partie de l'exercice financier.

Les services comprenaient :

- Faciliter le lien avec le Bureau du Conseil exécutif, le Bureau du procureur général, le ministère de la Justice et le Conseil de gestion en vue de préparer des propositions à des fins d'étude par les comités du gouvernement;
- Assurer le lien avec le Bureau du leader parlementaire, suivre les séances quotidiennes de l'Assemblée législative et coordonner, de manière générale, la documentation du ministère pendant les séances de l'Assemblée législative, y compris la préparation des documents d'information pour la session d'automne 2006, la présentation des projets de loi et les réponses aux motions;
- Offrir des conseils aux cadres supérieurs et au ministre;
- Faciliter les demandes d'avis juridiques officiels du ministère de la Justice et appuyer les réponses aux demandes de renseignements du Bureau de l'ombudsman.

Le coordonnateur de la *Loi sur le droit à l'information* de la Direction gère les réponses aux demandes de renseignements reçues par le ministère des Gouvernements locaux; en 2006-2007, une demande a été reçue. La Direction a aussi offert des services de bibliothèque au ministère.

COMMUNICATIONS AND EDUCATIONAL SERVICES BRANCH

The Department of Local Government's communications responsibilities were managed by this Branch during much of 2006-2007. These support services included:

- Responding to media inquiries, and providing guidance to the Minister and Senior Managers in the area of media relations;
- Preparing news releases, speeches, and Statements given during legislative sittings; and
- Monitoring coverage in the provincial news media and advising the Department of emerging issues.

There were 23 news releases, nine speeches, and six statements prepared for the Minister and others in 2006-2007 on Local Government-related subjects.

The Branch also supported the Department's educational and advertising requirements through assistance in content development, writing, editing, and designing public information materials, facilitating print tendering, the design and placement of public notices, and the production of educational display materials.

Public consultation advisory support was also provided in the delivery of Local Government programs including a number of community restructuring initiatives. The Branch also managed the Department's web site, providing design, programming, and site maintenance services. In 2006-2007, six Local Government publications and 12 public notices were produced, as well as 37 new web pages developed and posted.

DIRECTION DES COMMUNICATIONS ET DES SERVICES ÉDUCATIFS

Les responsabilités du ministère des Gouvernements locaux en matière de communications ont été gérées par la Direction, durant une grande partie de 2006-2007. Les services de soutien comprenaient :

- Répondre aux demandes de renseignements des médias, et fournir une orientation au ministre et aux cadres supérieurs dans le domaine des relations publiques;
- Rédiger les communiqués de presse et les discours ainsi que les déclarations faites à l'Assemblée législative;
- Suivre la couverture dans les médias provinciaux et aviser le ministère des nouveaux enjeux.

En 2006-2007, 23 communiqués de presse, neuf discours et six déclarations ont été préparés pour le ministre et d'autres fonctionnaires sur des sujets ayant trait aux gouvernements locaux.

La Direction a aussi appuyé les besoins du ministère en matière de services éducatifs et de publicité, en participant à l'élaboration du contenu, à la rédaction, à la révision et la conception du matériel d'information publique, en facilitant le lancement des appels d'offres pour l'impression, la conception et l'affichage des avis publics et la production du matériel pédagogique.

La Direction a offert un appui consultatif à la prestation des programmes d'administration locale, y compris des projets de restructuration communautaire. Elle a aussi géré le site Web du ministère, offrant la conception, la programmation et les services de maintien du site. En 2006-2007, six publications du ministère des Gouvernements locaux et 12 avis publics ont été produits, et 37 nouvelles pages Web ont été créées et affichées.

OUR FINANCIAL INFORMATION / NOTRE INFORMATION FINANCIÈRE
EXPENDITURE TABLES / TABLEAUX DES DÉPENSES

 Financial Results 2006-2007 (000's) / Résultats financiers 2006-2007 (000 \$)
 Department of Local Government / Ministère des Gouvernements locaux

EXPENDITURES / DÉPENSES	Main Estimates	Wage Settlements	Budget	Actual	Variance	Note
	Budget principal	Règlements salariaux	Budget	Montant réel	Écart	(see variances / voir les écarts)
Corporate Services / Services généraux						
Senior Management / Haute direction	500.0	-	500.0	398.9	(101.1)	
Corporate Services / Services généraux	3,347.0	23.2	3,370.2	3,464.0	93.8	
Local Government Finances / Finances des administrations locales						
Municipal Unconditional Grant / Subventions inconditionnelles aux municipalités	65,632.0		65,632.0	65,632.2	0.2	
Municipal Property Tax Warrant / Mandat d'impôt foncier municipal	-		-	(2.6)	(2.6)	
Municipal Fine Revenue Sharing Program / Programme de partage des recettes municipales provenant des amendes	2,000.0		2,000.0	1,894.7	(105.3)	
Local Service District Expenditures / Dépenses des districts de services locaux	35,736.0		35,736.0	34,757.7	(978.3)	1
Local Government and Community Relations / Administrations locales et relations avec les communautés						
Local Governance and Community Leadership / Gouvernance locale et leadership communautaire	697.0	3.0	700.0	1,064.9	364.9	2
Local Government Finance and Community Service Delivery / Finances des administrations locales et prestation des services aux communautés	1,720.0	16.6	1,736.6	1,951.6	215.0	3
Community Technical and Professional Support / Soutien technique et professionnel aux communautés	383.0	4.2	387.2	433.8	46.6	
Assessment and Planning Appeal Board / Commission d'appel en matière d'évaluation et d'urbanisme						
Assessment and Planning Appeal Board / Commission d'appel en matière d'évaluation et d'urbanisme	350.0	3.5	353.5	319.9	(33.6)	
Total Ordinary / Total du budget ordinaire	110,365.0	50.5	110,415.5	109,915.1	(500.4)	
	Main Estimates Budget principal			Actual Montant réel	Variance Écart	Note
Local Service Districts / Districts de services locaux	930.0	-		452.9	(477.1)	4
Total Capital / Total du budget de capital	930.0	-		452.9	(477.1)	
Loan to a Municipality / Prêt à une municipalité				8,400.0	8,400.0	5
Total Loans and Advances / Total des prêts et des avances				8,400.0	8,400.0	

EXPENDITURES / DÉPENSES

REGIONAL DEVELOPMENT CORPORATION / SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

**Actual /
Montant réel**

Non-Capital Development Projects – Municipal Bylaw Project / Projets d'aménagement – fonctionnement – Projet des arrêtés municipaux	13.6
Canada / New Brunswick Gas Tax Program – Administration / Programme de la taxe sur l'essence Canada – Nouveau-Brunswick – Administration	126.0
Canada / New Brunswick Gas Tax Program – Payments to Municipalities / Programme de la taxe sur l'essence Canada - Nouveau-Brunswick – Versements aux municipalités	9,585.5
Total Funding provided by Regional Development Corporation / Financement total fourni par la Société de développement régional	9,725.1

REVENUES / RECETTES

	Main Estimates	Actual	Variance
	Budget principal	Montant réel	Écart
Return on Investment / Rendement sur les placements	39.0	105.2	66.2
Sale of Goods and Services / Vente de biens et services	-	2.2	2.2
Prior Years Expenditure Recoveries / Recouvrements des dépenses des années antérieures	-	24.2	24.2
Recoveries / Recouvrements	224.0	224.0	-
Miscellaneous / Divers		6.0	6.0
Total Revenues / Total des Recettes	263.0	361.6	98.6

Variances

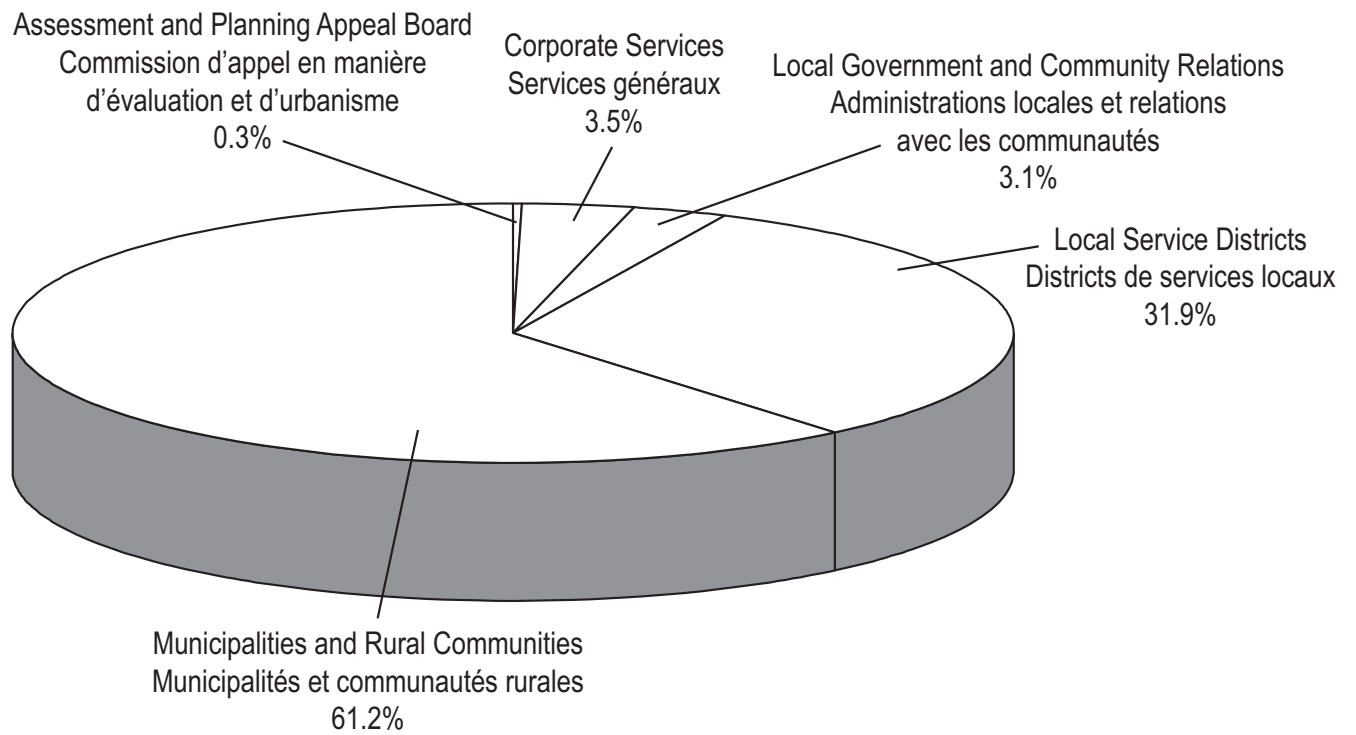
1. The under-expenditure in Local Service District Expenditures was due to less than planned costs for fire protection services, street lighting and solid waste disposal.
2. The over-expenditure in Local Governance and Community Leadership was due mainly to costs related to the rural community development initiative.
3. The over-expenditure in Local Government Finance and Community Service Delivery was due to costs associated with a special grant to the New Brunswick Society for the Prevention of Cruelty to Animals, the provision of dog control services, and the development of the municipal debt management system.
4. The under-expenditure in Local Service Districts Capital was due to the cancellation of planned projects.
5. The over-expenditure in loans to a Municipality was due to the in-year approval of a special loan under the *Municipal Assistance Act* to address a cash-flow problem of a municipality.

Écarts

1. La sous-utilisation des fonds pour les dépenses des districts de services locaux est attribuable aux coûts moins élevés que prévu pour les services de lutte contre les incendies, l'éclairage des rues et l'élimination des déchets solides.
2. Le dépassement des dépenses par la Direction de la gouvernance locale et du leadership communautaire est surtout attribuable aux coûts liés au projet de développement de communautés rurales.
3. Le dépassement des dépenses par la Direction des finances des administrations locales et de la prestation des services aux communautés est attribuable aux coûts liés à la subvention spéciale accordée à la Société protectrice des animaux du Nouveau-Brunswick, à la prestation des services de réglementation des chiens et au développement du système de gestion de la dette municipale.
4. La sous-utilisation des fonds par les districts de services locaux est attribuable à l'annulation de projets.
5. Le dépassement des dépenses pour les prêts à une municipalité est attribuable à l'approbation en cours d'exercice d'un prêt spécial, en vertu de la *Loi sur l'aide aux municipalités*, afin de régler le problème de flux de trésorerie d'une municipalité.

**DISTRIBUTION OF THE DEPARTMENT'S BUDGET
2006-2007**

**RÉPARTITION DU BUDGET DU MINISTÈRE
2006-2007**



NOTES